

# CONTRAT D'AGENT ARTISTIQUE

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## Informations sur l'Agent :

Nom / Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

## Informations sur l'Artiste :

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

## Objet du Contrat :

Le présent contrat a pour objet la représentation exclusive/non exclusive de l'artiste par l'agent dans les domaines artistiques définis ci-après, pour le territoire précisé et la durée convenue.

### Clause 1 – Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée de \_\_\_\_\_ années à compter de sa signature. Il pourra être renouvelé ou dénoncé selon les modalités définies ci-après.

### Clause 2 – Obligations de l'Agent

L'agent s'engage à promouvoir l'artiste, négocier et conclure les contrats au nom et pour le compte de l'artiste, dans le respect des intérêts de celui-ci et des termes du présent contrat.

### Clause 3 – Obligations de l'Artiste

L'artiste s'engage à collaborer de bonne foi avec l'agent, à fournir toutes les informations nécessaires et à informer l'agent de toute proposition ou contact direct lié à son activité artistique.

### Clause 4 – Exclusivité

Le contrat est conclu à titre exclusif / non exclusif (rayer la mention inutile) pour le territoire suivant : \_\_\_\_\_.

### Clause 5 – Rémunération de l'Agent

L'agent percevra une commission de \_\_\_\_\_ % sur tous les contrats et engagements négociés pour l'artiste pendant la durée du présent contrat.

### Clause 6 – Modalités de paiement

Les commissions seront réglées dans un délai de \_\_\_\_\_ jours suivant la réception des sommes par l'artiste, sur présentation d'une facture.

### Clause 7 – Résiliation

Le présent contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de \_\_\_\_\_ mois, sauf en

cas de faute grave justifiant une résiliation immédiate.

**Clause 8 – Confidentialité**

Les parties s'engagent à garder confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre du présent contrat.

**Clause 9 – Propriété intellectuelle**

L'agent reconnaît que l'artiste conserve tous ses droits patrimoniaux et moraux sur ses œuvres et prestations.

**Clause 10 – Litiges**

Tout différend relatif à l'exécution ou l'interprétation du présent contrat sera soumis au tribunal compétent du domicile de l'artiste.

**Clause 11 – Droit applicable**

Le présent contrat est régi par le droit français.

**Clause 12 – Annexes**

Font partie intégrante du contrat les documents annexés, notamment la liste des domaines artistiques concernés, et toute autre pièce jointe signée par les parties.

**SIGNATURE DE L'AGENT**

**SIGNATURE DE L'ARTISTE**

Signature : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Source originale de ce document :

<https://juridique-travail.com/contrat-agent-artistique/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-travail.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.